

Le Président

VU la loi n°84 – 52 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;

ARRÊTE

Article unique :

Le jury de la première année de licence économie-gestion est ainsi constitué :

Président	Lucie	MENAGER
Vice-président	Paul	MAAREK
Professeur	Jérôme	DUVAL-HAMEL
Professeur	Vassili	VERGOPOULOS
Maître de Conférences	Charles	PAPON
Maître de Conférences	Lisa	MORHAIM
Maître de Conférences	Clément	FAVRE-ROCHEX
Maître de Conférences	Yackolley	AMOUSSOU GUENOU
Maître de Conférences	Mustapha	RIDAQUI
Professeur agrégé du second degré	Antoine	AUBERGER
Professeur agrégé du second degré	Mahdi	MAHMOUDI
Professeur agrégé du second degré	Lionel	PERRETT
Professeur agrégé du second degré	Jacques	BUFFETEAU
Professeur agrégé du second degré	Stéphane	NICOLET
Professeur agrégé du second degré	Mireille	HUC
Professeur agrégé du second degré	Quentin	VILA
Professeur agrégé du second degré	Houssam	CHRAYTEH
Professeur agrégé du second degré	Amina	BENARAB
Professeur certifié du second degré	Lassad	MCHIRI
Professeur certifié du second degré	Massimiliano	MATTERA

A Paris, le 18 décembre 2023



Stéphane BRACONNIER